

# ENERGY

Key data

Edition mars 2019



Cette brochure est publiée dans le but de diffuser des informations objectives en matière de prix, de politique énergétique, d'innovation et de nouvelles technologies, par une exploitation performante et ciblée des données statistiques, des données du marché, des banques de données et des instruments d'analyse et de planning et par une communication moderne et proactive.

Service public fédéral Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie  
Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles  
N° d'entreprise : 0314.595.348  
<https://economie.fgov.be>

tél. 0800 120 33

 [facebook.com/SPFEco](https://facebook.com/SPFEco)

 [@SPFEconomie](https://twitter.com/SPFEconomie)

 [youtube.com/user/SPFEconomie](https://youtube.com/user/SPFEconomie)

 [linkedin.com/company/fod-economie](https://linkedin.com/company/fod-economie)

(page bilingue)

 [instagram.com/spfec0](https://instagram.com/spfec0)

Editeur responsable : Pascal Vanderbecq  
Président a.i. du Comité de direction  
Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles

Dépôt légal : D/2019/2295/02

# Table des matières

<b>Page d'introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>1. Consommation</b> .....	<b>6</b>
1.1. Consommation d'énergie primaire en 2017 .....	6
1.2. Consommation finale d'énergie en 2017 .....	8
1.3. Suivi des objectifs européens - 2017 .....	14
<b>2. Production</b> .....	<b>18</b>
2.1. Production d'énergie primaire en 2017 .....	18
2.2. Production brute d'électricité en 2017 .....	20
2.3. Production brute d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables en 2017 .....	22
2.4. Capacité électrique installée en 2017 .....	26
<b>3. Importation</b> .....	<b>28</b>
3.1. Importations nettes d'énergie en 2017 .....	28
3.2. Origine des importations par source d'énergie primaire en 2017 .....	30
3.3. Origine des importations d'électricité en 2018 .....	31
<b>4. Prix</b> .....	<b>32</b>
4.1. Marché du gaz naturel en 2017 .....	32
4.2. Marché de l'électricité en 2017 .....	33
4.3. Marché du pétrole en 2018 .....	34

---

## Page d'introduction

Cette publication fournit une vue d'ensemble des dernières données disponibles sur le marché de l'énergie en Belgique.

### Définitions

La **consommation d'énergie primaire** mesure la demande totale en énergie d'un pays. Cela couvre la consommation du secteur énergétique lui-même, les pertes lors de la transformation (par exemple du gaz en électricité) et de la distribution d'énergie, ainsi que la consommation finale des utilisateurs finaux. Cela inclut l'énergie consommée à des fins non énergétiques (par exemple, la consommation de produits pétroliers pour la production de plastique). Cela exclut l'énergie fournie aux soutes maritimes internationales.

#### 4

La **consommation finale d'énergie** représente le total de l'énergie consommée par les utilisateurs finaux tels que les ménages, l'industrie et l'agriculture. C'est l'énergie qui est livrée au consommateur final, à l'exclusion de l'énergie consommée par le secteur énergétique lui-même. Cela inclut l'énergie consommée à des fins non énergétiques. Cela exclut l'énergie fournie à l'aviation internationale.

On entend par **production primaire d'énergie** tout type d'extraction, sous une forme directement utilisable, de produits énergétiques à partir de sources naturelles. Il peut s'agir de l'exploitation des sources naturelles (par exemple dans les mines de charbon, les champs de pétrole brut, les centrales hydrauliques et les parcs éoliens) ou de la fabrication de biocarburants.

## Abréviations

**SER** : Source d'énergie renouvelable

**EE** : Efficacité énergétique

**NREAP** : Plan d'action national en matière d'énergies renouvelables

## Objectifs

En application des dispositions de la stratégie européenne « Énergie 2020 », la Belgique poursuit différents objectifs en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique.

### SER

La directive 2009/28/CE relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables prévoit :

- un objectif contraignant de 13 % de SER dans la consommation finale d'énergie en 2020 ;
- un objectif contraignant de 10 % de SER dans la consommation finale d'énergie du secteur du transport en 2020.

### EE

La directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique a donné lieu à la fixation, par la Belgique, d'un objectif indicatif de 18 % de réduction de la consommation d'énergie primaire en 2020 par rapport aux prévisions établies par Primes 2007 (année de référence 2005). Cet objectif correspond à une consommation d'énergie primaire de 43,7 Mtep, soit une consommation finale d'énergie de 32,5 Mtep en 2020.

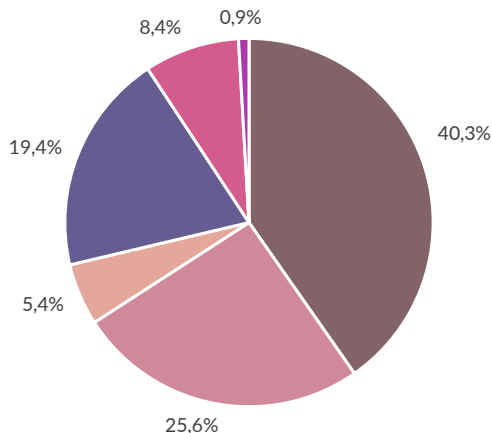
# CONSOMMATION

## 1. Consommation

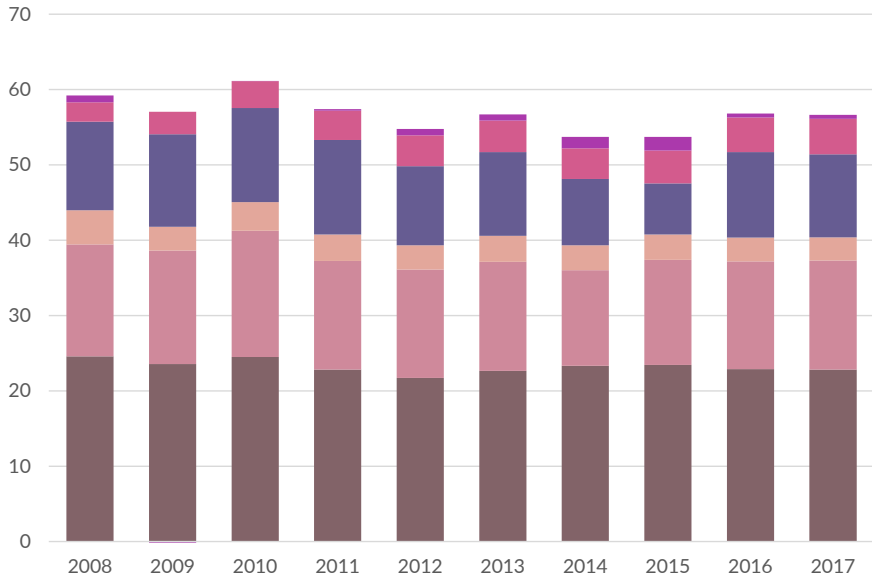
### 1.1. Consommation d'énergie primaire en 2017

#### 1.1.1. Par vecteur

Source d'énergie		Mtep	TJ
Pétrole et produits pétroliers		22,8	955.587
Gaz naturel		14,5	606.500
Combustibles fossiles solides		3,1	128.980
Energie nucléaire		11,0	460.632
Energies renouvelables et déchets		4,7	198.184
Autres		0,5	21.678
<b>Total</b>		<b>56,6</b>	<b>2.371.561</b>



## Evolution en Mtep



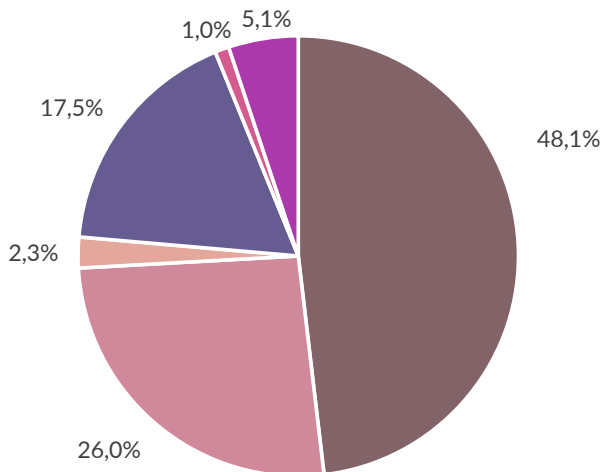
En 2017, la consommation totale d'énergie primaire s'élevait à 56,6 Mtep. Il s'agit d'une légère diminution de 0,3 % par rapport à 2016 mais d'une augmentation de 5,5 % par rapport à 2015 et 2014. En 2016 et 2017, les centrales nucléaires étaient pleinement opérationnelles après 4 ans de problèmes techniques. La consommation d'énergie nucléaire est ainsi revenue à son niveau antérieur. La consommation de combustibles fossiles demeure stable. La part des énergies renouvelables et des déchets a atteint 8,4 % de la consommation d'énergie primaire en 2017.

# CONSOMMATION

## 1.2. Consommation finale d'énergie en 2017

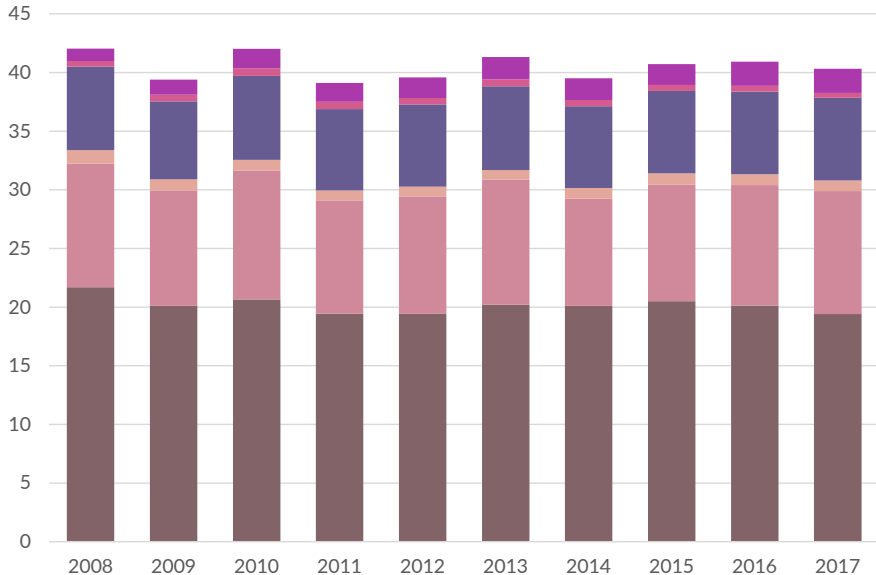
### 1.2.1. Par vecteur

Source d'énergie		Mtep	TJ
Produits pétroliers		19,4	812.541
Gaz naturel		10,5	438.870
Combustibles fossiles solides		0,9	38.123
Electricité		7,0	294.903
Chaleur		0,4	17.404
Energies renouvelables et déchets		2,1	86.419
<b>Total</b>		<b>40,3</b>	<b>1.688.259</b>





## Evolution en Mtep



La consommation finale d'énergie varie depuis 2008 entre 39,1 et 42,0 Mtep. Elle dépend fortement des conditions climatiques, les années plus froides ayant une consommation finale en combustibles pour le chauffage plus importante. Cet impact est principalement observable dans la consommation de gaz naturel.

Les parts des diverses sources d'énergie dans la consommation finale d'énergie sont restées relativement stables ces dernières années : la part moyenne des produits pétroliers sur la dernière décennie atteint environ 50 %, celle du gaz naturel 25 %, celle de l'électricité 17 %, celle de l'énergie renouvelable et des déchets 4 %, et celle de la chaleur 1 %.

Depuis 2008, la part d'énergie renouvelable et des déchets dans la consommation finale d'énergie a augmenté de 2,5 % à 5,1 %.

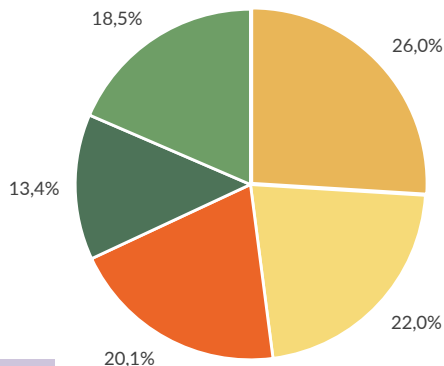
# CONSOMMATION

Les produits pétroliers, dont la part reste prépondérante (48,1 %) dans la consommation finale totale du pays en 2017, voient leur consommation finale se partager entre usages énergétiques (65,4 %) et non énergétiques (34,6 %). Dans leur utilisation énergétique, le secteur du transport pèse pour 61,8 % de leur consommation finale en 2017.

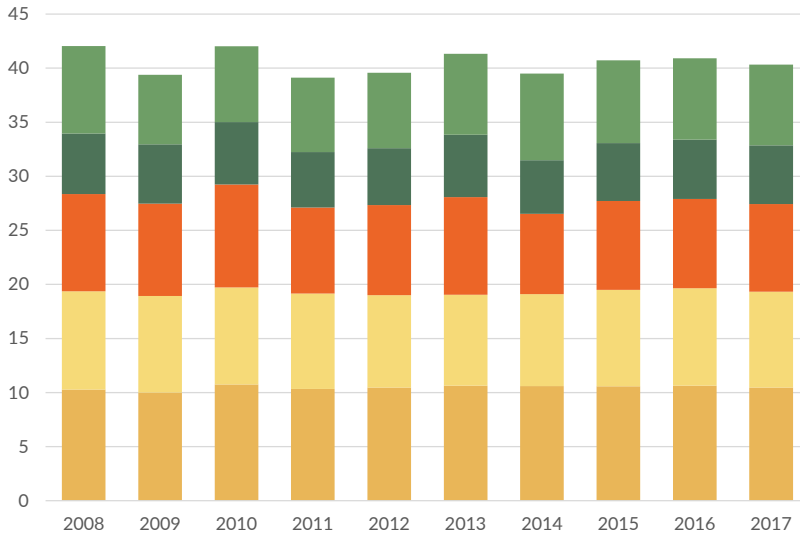
Le gaz naturel représente quant à lui 26,0 % de la consommation finale d'énergie du pays en 2017. 89,7 % de ce gaz est utilisé à des fins énergétiques, dont 36,5 % sont utilisés dans le secteur résidentiel.

## 1.2.2. Par secteur

Secteur		Mtep	TJ
Industrie		10,5	438.655
Transport		8,9	370.799
Résidentiel		8,1	339.394
Services et équivalent		5,4	226.756
Usages non énergétiques		7,5	312.656
<b>Total</b>		<b>40,3</b>	<b>1.688.259</b>



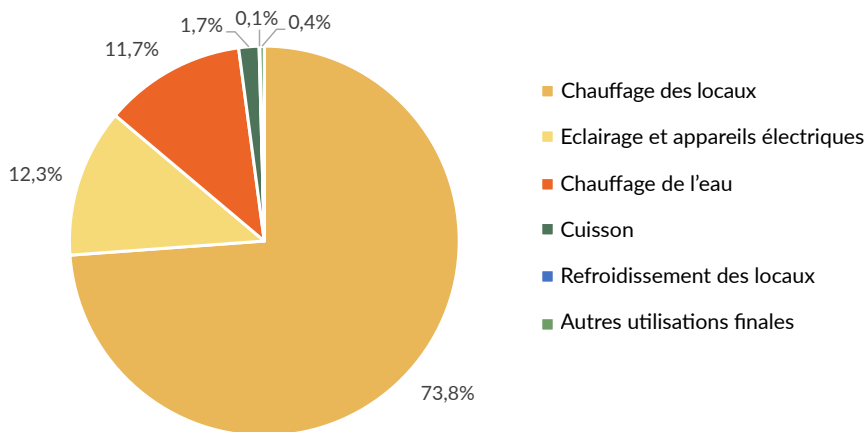
## Evolution en Mtep



La répartition de l'utilisation de l'énergie entre les différents secteurs reste assez constante au cours des années. En 2017, le secteur de l'industrie a principalement utilisé du gaz naturel (38,0 %), de l'électricité (32,0 %) et des produits pétroliers (13,5 %). Ces trois principales sources d'énergie se retrouvent également dans le secteur résidentiel (respectivement 40,8 %, 19,2 % et 31,0 %). La consommation dans le secteur du transport a été dominée, comme attendu, par les produits pétroliers (92,6 %). La partie restante pour ce secteur est issue des biocarburants (bioéthanol et biodiesel), de l'électricité (transport ferroviaire) et d'une très petite quantité de gaz naturel. La consommation non énergétique est aussi dominée par les produits pétroliers (82,2 %). Le gaz naturel (14,4 %) et les combustibles fossiles solides (3,4 %) complètent cette consommation.

# CONSOMMATION

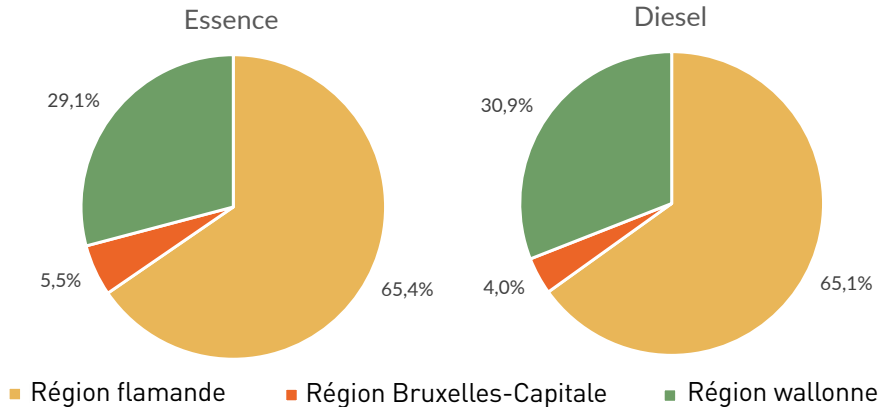
## 1.2.3. Consommation d'énergie dans les ménages par type d'utilisation finale en 2017



12

En 2017, 73,8 % de l'énergie consommée par les ménages est utilisée pour le chauffage. Les ménages se chauffent principalement au gaz naturel (47,0 %) et au mazout (38,9 %). La part du chauffage dans la consommation énergétique des ménages varie avec les conditions climatiques, entre 70 % et 77 % depuis 2010. Le reste de l'énergie consommée par les ménages est utilisé pour l'éclairage et les appareils électriques (12,3 %), pour le chauffage de l'eau (11,7 %) et pour la cuisine (1,7 %). La Belgique étant un pays au climat tempéré, l'utilisation d'énergie pour le refroidissement est très faible (0,1 %).

## 1.2.4. Répartition régionale de la vente des carburants en 2017

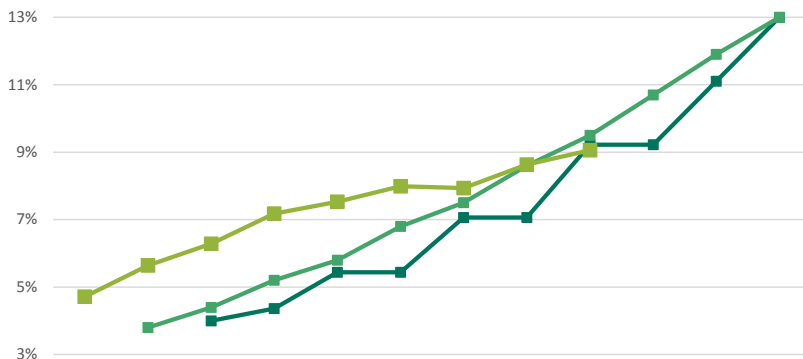


Des enquêtes auprès des stations-services publiques et privées permettent de répartir les quantités de carburant vendues en Belgique entre les trois régions. La majorité des carburants est vendue en Région flamande (65,4 % ou 1,4 million de m<sup>3</sup> et 65,1 % ou 5,4 millions de m<sup>3</sup> respectivement d'essence et de diesel). 29,1 % ou 0,6 million de m<sup>3</sup> d'essence et 30,9 % ou 2,5 millions de m<sup>3</sup> de diesel ont été vendus en Région wallonne ; tandis que 5,5 % ou 0,1 million de m<sup>3</sup> d'essence et 4,0 % ou 0,3 million de m<sup>3</sup> de diesel ont été vendus en Région Bruxelles-Capitale.

# CONSOMMATION

## 1.3. Suivi des objectifs européens - 2017

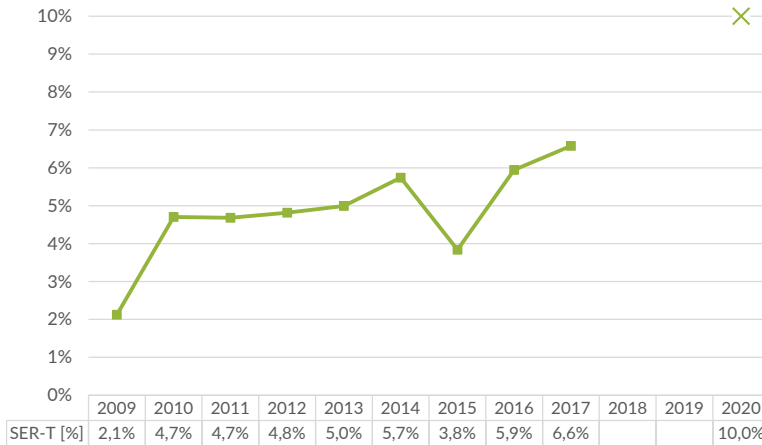
### 1.3.1. Part d'énergie de sources renouvelables (SER) dans la consommation finale d'énergie



	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Directive 2009/28			4,0%	4,4%	5,4%	5,4%	7,1%	7,1%	9,2%	9,2%	11,1%	13,0%
NREAP		3,8%	4,4%	5,2%	5,8%	6,8%	7,5%	8,6%	9,5%	10,7%	11,9%	13,0%
SER [%]	4,7%	5,6%	6,3%	7,2%	7,5%	8,0%	7,9%	8,6%	9,1%			

En 2017, la part des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie finale s'élevait à 9,06 %. 2017 est la première année où cette part est en-dessous des trajectoires indicatives proposées dans le NREAP (9,5 %) et dans la directive sur les énergies renouvelables 2009/28 (9,22 %). La légère diminution enregistrée en 2015 résulte d'un changement (temporaire) de la législation applicable au mélange de biocarburants dans les carburants. La détermination de la part actuelle est effectuée conformément aux règles de calcul imposées par cette directive.

### 1.3.2. Part des sources d'énergie renouvelables dans la consommation finale d'énergie en transport

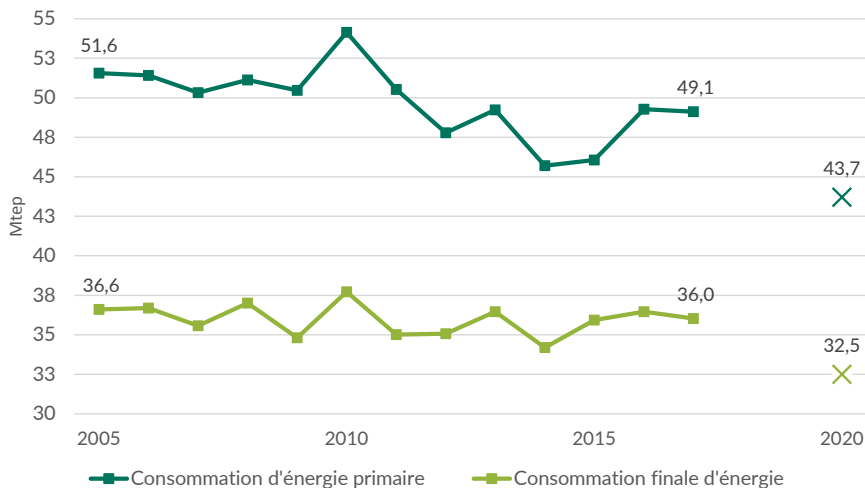


En 2017, la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale dans les transports s'élevait à 6,58 % ; soit une augmentation de 0,64 % par rapport à 2016 en raison de l'introduction des variantes essence E10. L'année 2015 est caractérisée par la modification (temporaire) de la législation applicable au mélange de biocarburants dans les carburants.

Les énergies renouvelables dans les transports proviennent principalement des biocarburants mélangés dans les carburants (essence et diesel). En outre, une part limitée d'électricité renouvelable est utilisée dans les transports (transport ferroviaire). L'objectif de 10 % en 2020 est imposé à tous les Etats membres européens dans la directive sur les énergies renouvelables 2009/28. La détermination de la part actuelle est effectuée conformément aux règles de calcul imposées par cette directive.

# CONSOMMATION

## 1.3.3. Suivi des objectifs indicatifs d'efficacité énergétique



La directive 2012/27/UE relative à l'efficacité énergétique a donné lieu à la fixation, par la Belgique, d'un objectif indicatif de 18 % de réduction de la consommation d'énergie primaire en 2020 par rapport aux prévisions établies par Primes 2007 (année de référence 2005). Cet objectif correspond à une consommation d'énergie primaire de 43,7 Mtep, soit une consommation finale d'énergie de 32,5 Mtep en 2020.

Dans la directive 2012/27/UE sur l'efficacité énergétique, la consommation d'énergie primaire est définie comme la consommation intérieure brute (qui inclut l'aviation internationale mais pas les soutes maritimes interna-



tionales) dont la consommation non énergétique est déduite. De même, la consommation finale d'énergie inclut l'aviation internationale mais pas les soutes maritimes internationales et la consommation non énergétique. En raison de définitions divergentes (exclusion de la consommation non énergétique dans la consommation d'énergie primaire et dans la consommation finale d'énergie et inclusion de l'aviation internationale dans la consommation finale d'énergie), les données figurant dans ce chapitre s'écarteront des données décrites aux chapitres 1.1 et 1.2.

La diminution de la consommation d'énergie primaire, qui se remarque moins dans la consommation finale d'énergie, indique que les améliorations les plus importantes en terme d'efficacité ont été réalisées dans le secteur de la transformation (production d'électricité). Les valeurs exceptionnellement basses de la consommation d'énergie primaire en 2014 et 2015 résultent des problèmes techniques rencontrés dans les installations nucléaires. Les effets d'une reprise économique et d'hivers plus rigoureux se font sentir sur la consommation finale d'énergie, qui est à la hausse depuis 2014 ; ce qui ne correspond pas à la trajectoire permettant d'atteindre les objectifs indicatifs en matière d'efficacité énergétique.

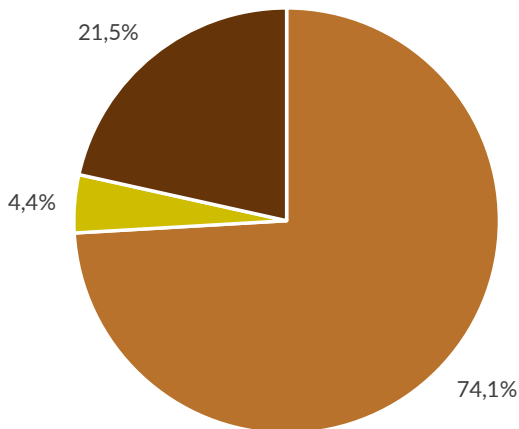
# PRODUCTION

## 2. Production

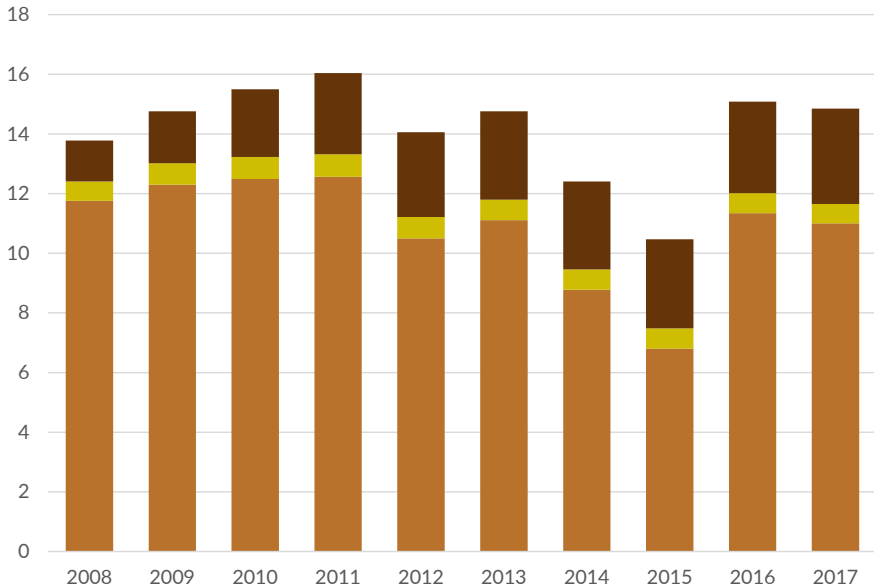
### 2.1. Production d'énergie primaire en 2017

Source d'énergie		Mtep	TJ
Energie nucléaire		11,0	460.632
Déchets non renouvelables		0,7	27.370
Energies et combustibles renouvelables*		3,2	133.807
dont éolien		0,6	23.438
dont solaire		0,3	12.856
dont biomasse solide		1,2	50.324
<b>Total</b>		<b>14,9</b>	<b>621.808</b>

\*Energies et combustibles renouvelables comprennent l'hydraulique hors pompage, l'éolien, le solaire, la géothermie, les biomasses solides et liquides, le biogaz, les déchets renouvelables et les pompes à chaleur.



## Evolution in Mtep



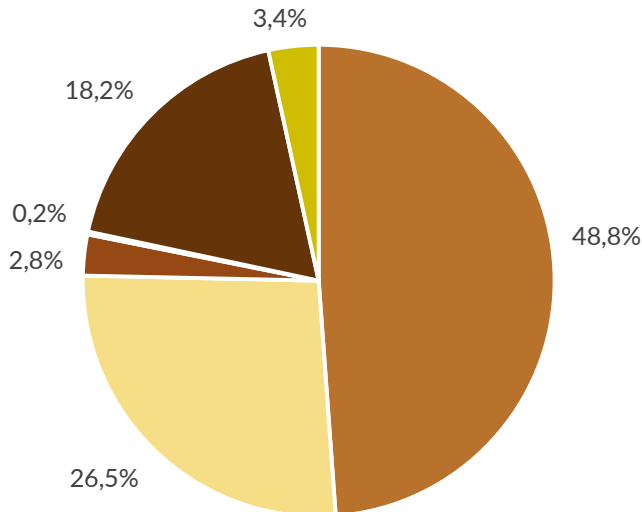
La production d'énergie primaire à partir d'énergies et combustibles renouvelables a fortement augmenté, passant de 1,4 Mtep en 2008 (part de 10,0 %) à 3,2 Mtep en 2017 (part de 21,5 %). Cette augmentation est principalement due aux nouvelles installations de parcs éoliens et panneaux solaires. Entre 2016 et 2017, la production éolienne a augmenté de 20 %. La production de biocarburants (biomasse solide et liquide, biogaz et déchets urbains renouvelables) a diminué de 1 % entre 2016 et 2017. La production d'énergie nucléaire a également diminué de 3 % par rapport à 2016.

# PRODUCTION

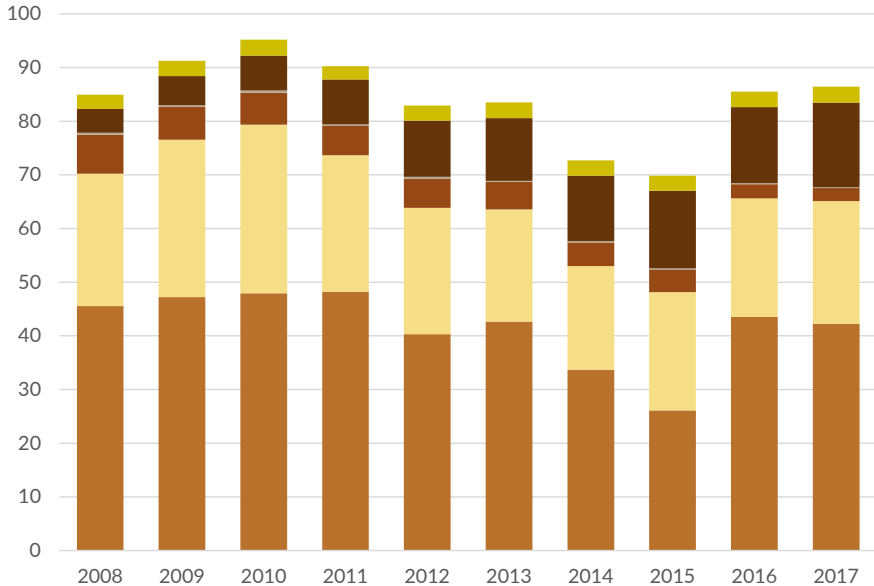
## 2.2. Production brute d'électricité en 2017

Electricité		TWh
Nucléaire		42,2
Gaz naturel		22,9
Combustibles fossiles solides et gaz sidérurgiques		2,4
Produits pétroliers		0,2
Energies renouvelables		15,8
Autres sources*		3,0
<b>Total</b>		<b>86,4</b>

\*Les autres sources comprennent l'hydroélectricité pompée, la chaleur de récupération, les déchets non renouvelables et autres.



Evolution en TWh

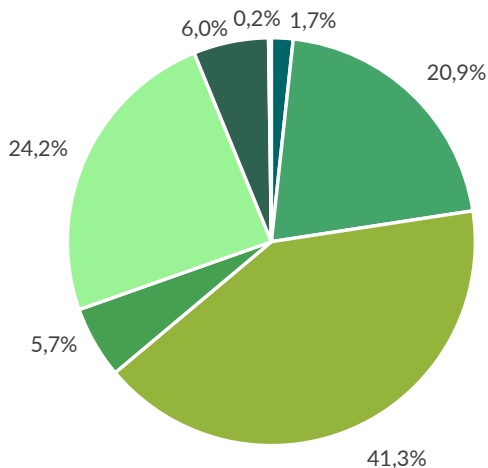


La production brute d'électricité a augmenté de 1,1 % par rapport à 2016. La plus forte augmentation concerne les énergies renouvelables dont la production d'électricité a augmenté de 11,2 % ou de 1,6 TWh. Le graphique montre également que l'utilisation de produits pétroliers et de combustibles fossiles solides et dérivés a fortement diminué au profit des énergies renouvelables et des déchets.

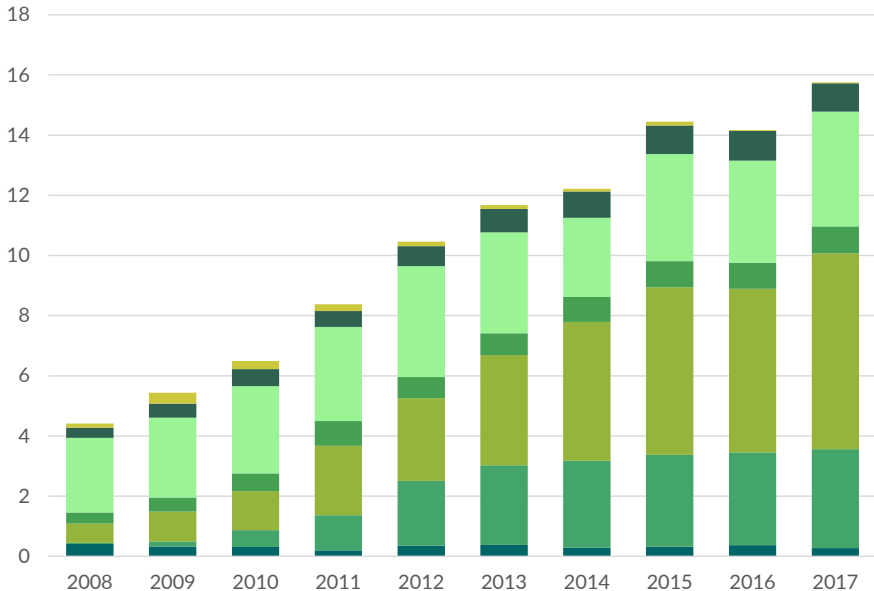
# PRODUCTION

## 2.3. Production brute d'électricité issue de sources d'énergie renouvelables en 2017

Electricité		TWh
Hydraulique hors pompage		0,3
Solaire		3,3
Eolien		6,5
Déchets urbains renouvelables		0,9
Biomasse solide		3,8
Biogaz		0,9
Biomasse liquide		0,0
<b>Total</b>		<b>15,8</b>



## Evolution en TWh

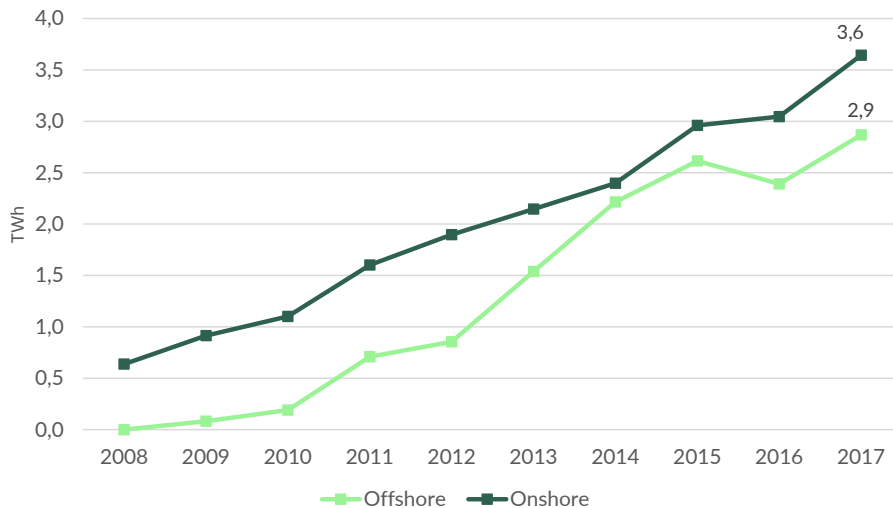


La production d'électricité renouvelable a fortement augmenté au cours de la dernière décennie. La production d'électricité à base d'énergie solaire a stagné ces dernières années (3,3 TWh en 2017 contre 3,1 TWh en 2016 et 2015). La production à base de biomasse solide a repris depuis la baisse de 2014 et a atteint un nouveau pic en 2017 avec 3,8 TWh.

# PRODUCTION

L'énergie éolienne est devenue la source d'électricité renouvelable la plus importante, en partie grâce aux parcs éoliens offshore. Les parcs éoliens offshore ont généré 2,9 TWh d'électricité renouvelable en 2017 et ont fourni de l'électricité à environ 819.000 ménages (en considérant qu'un ménage moyen consomme 3.500 kWh d'électricité par an).

## Evolution en TWh



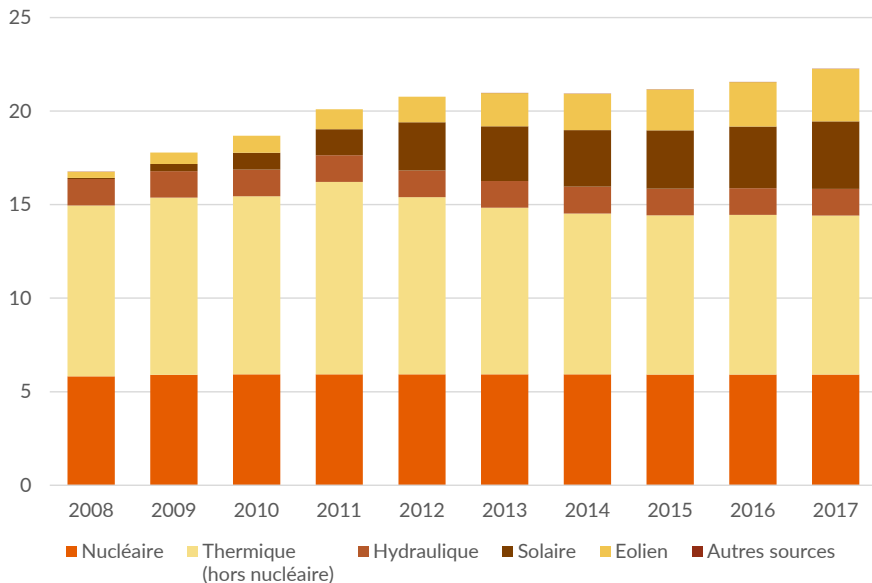




# PRODUCTION

## 2.4. Capacité électrique installée en 2017

Evolution en GW



\*Thermique (hors nucléaire) comprend les combustibles fossiles solides, les produits pétroliers, le gaz naturel, les combustibles renouvelables et déchets (la biomasse solide et liquide, biogaz, déchets renouvelables et non renouvelables).

La capacité électrique installée en Belgique est passée de 16,8 GW en 2008 à 22,3 GW en 2017, soit une augmentation de 5,5 GW. Les installations thermiques conventionnelles (combustibles) ont légèrement diminué de 0,6 GW. Par ailleurs, la capacité de production d'électricité renouvelable, principalement celle de l'énergie solaire et éolienne, a considérablement augmenté. La capacité installée de ces 2 sources d'énergie renouvelables représente 6,4 GW ou 28,8 % de la capacité électrique totale installée et est supérieure à la capacité nucléaire belge (5,9 GW ou 26,6 %).

Comme indiqué au chapitre 2.3, l'énergie éolienne offshore représente 44,3 % de la production éolienne totale, bien qu'elle ne représente que 31,3 % de la capacité éolienne installée.

Si nous examinons de plus près la capacité solaire, nous remarquons qu'environ 64 % de cette capacité provient de petits panneaux solaires photovoltaïques de moins de 20 kW. Ce type d'installation se retrouve principalement dans le secteur résidentiel, ce qui démontre son importance.

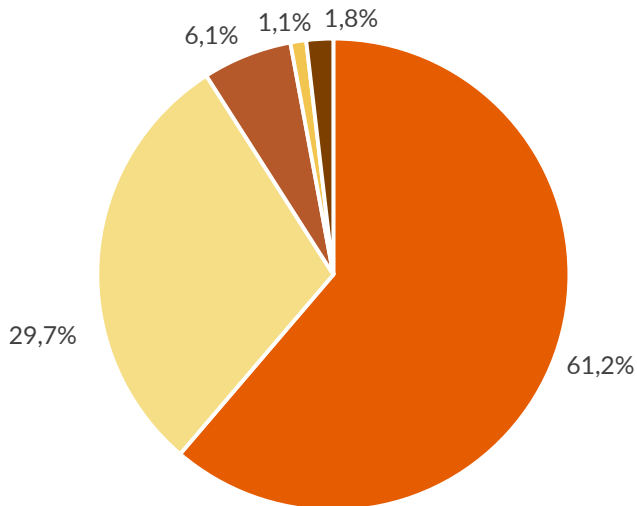
L'augmentation de la capacité électrique totale installée ne conduit pas nécessairement à une augmentation de la production d'électricité, principalement en raison de l'intermittence des sources d'énergie que sont le soleil et le vent.

# IMPORTATION

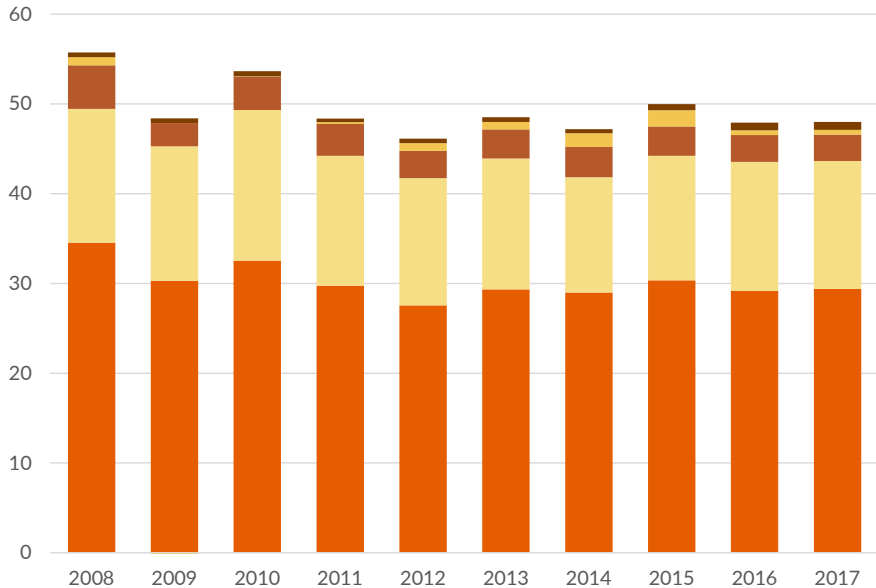
## 3. Importation

### 3.1. Importations nettes d'énergie en 2017

Source d'énergie		Mtep	TJ
Pétrole et produits pétroliers		29,4	1.230,562
Gaz naturel		14,3	596.763
Combustibles fossiles solides		2,9	123.077
Electricité		0,5	21.678
Combustibles renouvelables et déchets		0,9	37.008
<b>Total</b>		<b>48,0</b>	<b>2.009.088</b>



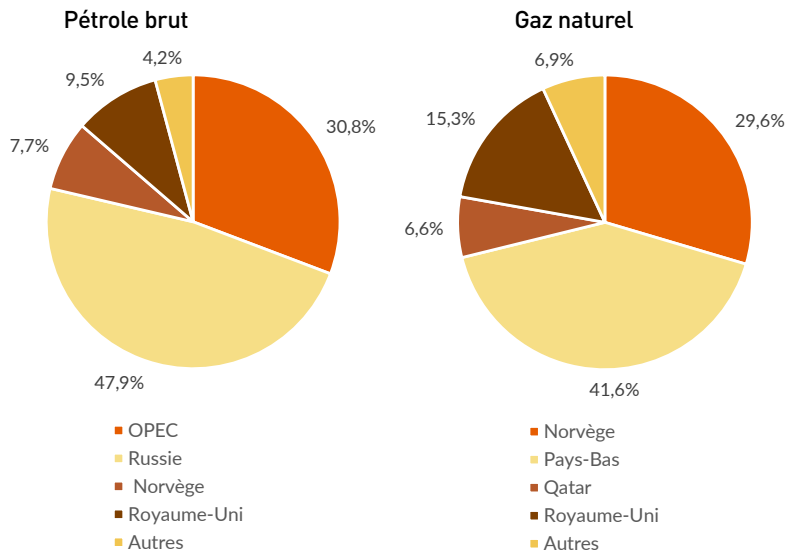
## Evolution en Mtep



L'exploitation des ressources naturelles d'énergie fossile de la Belgique n'est pas suffisamment rentable. La dernière mine de charbon a fermé en 1992. Il n'y a plus maintenant qu'une petite récupération de charbon provenant de terrils. La dépendance énergétique montre à quel point une économie dépend des importations pour faire face à ses besoins énergétiques. Elle est calculée comme le ratio entre les importations nettes et la somme de la consommation intérieure brute et des soutes maritimes internationales. La dépendance énergétique était de 75 % en 2017. La diversification au niveau des pays d'importation et les stocks stratégiques sont les principaux moyens de garantir la sécurité d'approvisionnement.

# IMPORTATION

## 3.2. Origine des importations par source d'énergie primaire en 2017

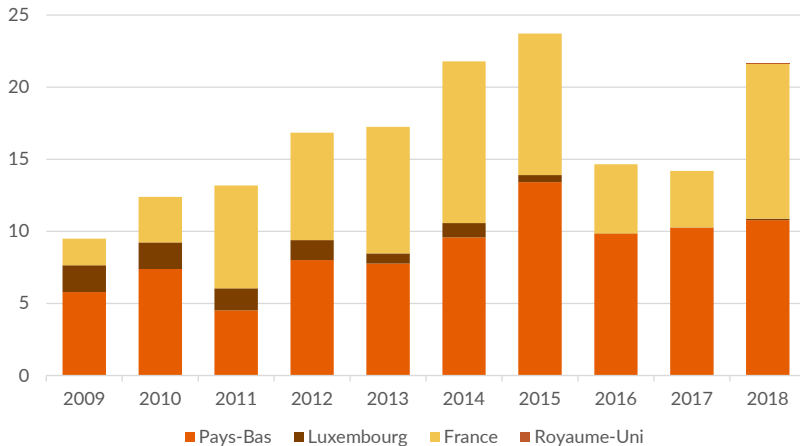


Près de la moitié du pétrole brut importé provient de Russie. Parmi les pays de l'O-PEC, l'Arabie saoudite et le Nigéria sont les pays desquels la Belgique importe le plus (60,6 % et 19,5 % respectivement).

Les statistiques d'importations de gaz naturel sont, pour le moment, basées sur les entrées physiques sur le territoire belge, à l'exception du LNG (Qatar). Nous voyons ainsi que 41,6 % du gaz consommé en Belgique est entré dans le territoire via un gazoduc provenant des Pays-Bas, 29,6 % de la Norvège et 15,3 % du Royaume-Uni. En pratique, seul le gaz de Norvège (et le LNG importé) provient réellement entièrement du pays d'entrée. Les gaz entrant par un gazoduc provenant des Pays-Bas, du Royaume-Uni ou d'Allemagne contiennent, au moins en partie, du gaz provenant d'autres pays.

### 3.3. Origine des importations d'électricité en 2018

Evolution en TWh



Afin de répondre à la demande en électricité, la Belgique doit compter sur les importations des pays voisins. Il existe une relation inversement proportionnelle entre ces données et les chiffres de production d'électricité, comme présenté au chapitre 2.2. Les années où la production est faible (2014 et 2015, par exemple) enregistrent des importations d'électricité très élevées. Des importations importantes ont également été enregistrées en 2018, principalement en raison de la non-disponibilité des installations nucléaires.

Fin 2018, les travaux d'interconnexion Nemo Link® entre la Belgique et le Royaume-Uni ont été achevés, permettant l'échange d'électricité entre les deux pays. A partir de février 2019, cette interconnexion sera disponible pour les activités commerciales.

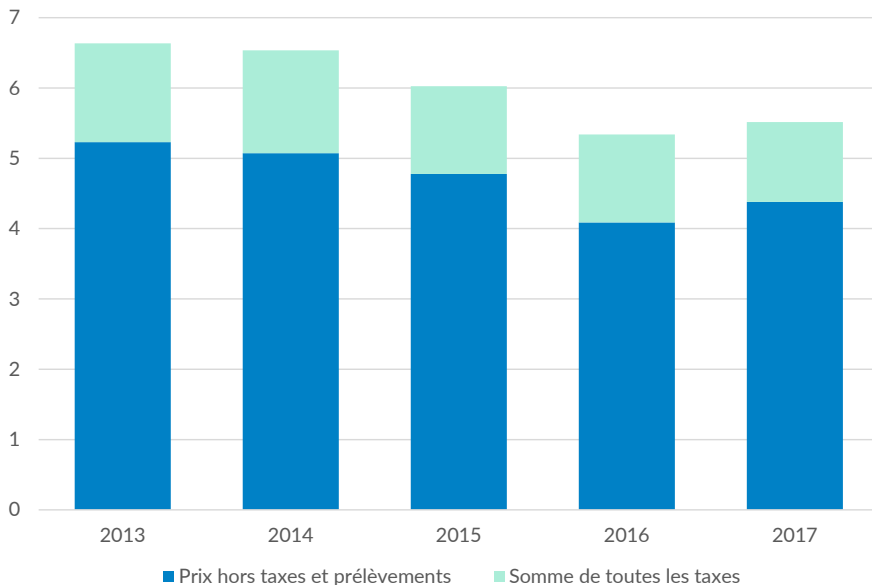
Avec Nemo (1.000 MW), la capacité d'importation commerciale maximale s'élève désormais à 5.500 MW.

## 4. Prix

### 4.1. Marché du gaz naturel en 2017

#### Evolution du prix du gaz naturel en eurocents/kWh

Tranche de consommation D2 (20 à 200 GJ/an)



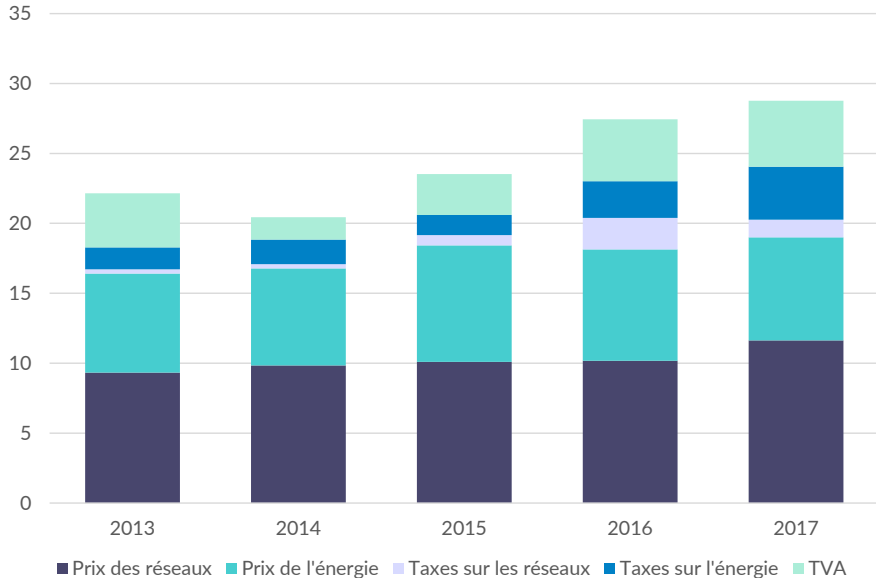
Un ménage belge moyen a payé 5,52 eurocents/kWh pour son gaz naturel en 2017. Le prix hors taxes et prélèvements qui comprend les coûts de l'énergie, de la fourniture et des réseaux, représente 79,4 % du prix total. La part de la TVA et des autres taxes est de 20,6 %. En 2017, les prix ont augmenté après une baisse continue depuis 2012.



## 4.2. Marché de l'électricité en 2017

### Evolution du prix de l'électricité en eurocents/kWh

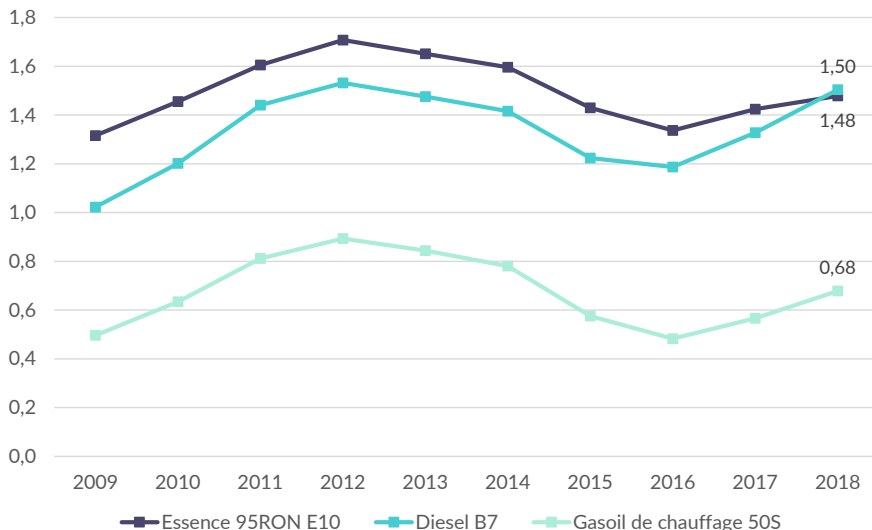
Tranche de consommation DC (2.500 à 5.000 kWh/an)



Un ménage belge moyen a payé 28,78 eurocents/kWh pour son électricité en 2017. Les coûts de l'énergie représentaient un peu plus du quart de la facture totale d'électricité en 2017. Les prix des réseaux ont augmenté chaque année depuis 2007 (principalement en raison des mécanismes de support aux installations photovoltaïques) et représentent 44,8 %. La part des taxes a atteint 33,9 % du total de la facture. Cela s'explique par le passage du taux de TVA pour les consommateurs privés de 6 % à 21 % le 1<sup>er</sup> septembre 2015 et par l'introduction d'un impôt sur les prosumers.

## 4.3. Marché du pétrole en 2018

**Evolution des prix maxima de l'essence 95 RON, du diesel et du mazout du chauffage**  
(en euros/litre)



Après 4 années de baisse des prix maxima annuels moyens, les prix des produits pétroliers ont augmenté en 2017. Cette tendance se poursuit en 2018. En partie en raison d'une modification de la politique fiscale appliquée aux carburants, nous constatons pour la première fois en 2018, un prix moyen annuel du diesel supérieur à celui de l'essence.





Rue du Progrès 50  
1210 Bruxelles  
N° d'entreprise : 0314.595.348  
<https://economie.fgov.be>